

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 565 décision n° 565 du 17 mai 1960

n° 565

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
17 mai 1960

Numéro JO  
n° 5 du 31/05/1960

Date du numéro  
31 mai 1960

### TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de neuf mois à passer à Paris (12°), 53, boulevard Soult, est accordé à M. Basse (Georges), Inspecteur de la Direction Générale des Impôts, 7° échelon, Chef du Service des Contributions Directes . M. Basse (Georges), classé au groupe-II, indice 390, voyagera accompagné de sa famille composée de son épouse et de ses deux enfants (Yves 18 mois, Alain 6 mois), par voie maritime à compter du 15 juin 1960, date à laquelle il aura accompli un séjour administratif de trois ans et un mois dans le Territoire, Les frais de voyage et de transport sont imputables au Budget Local.